

Claire FOURNIER
Commissaire aux comptes
UNICITE
4 Rue Alfred Kastler
14000 CAEN

Tél. 02.31.94.55.80 – Fax : 02.31.94.56.16

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX
Maison des Quatrans
25 rue de Geôle
14000 CAEN

Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2013

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX
Maison des Quatrans
25 rue de Geôle
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

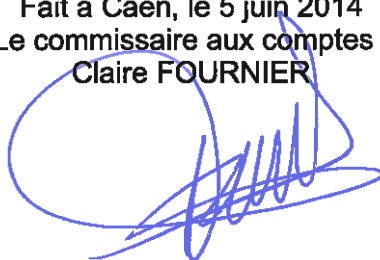
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Caen, le 5 juin 2014
Le commissaire aux comptes :
Claire FOURNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Claire FOURNIER', is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop on the left side.

BILAN ACTIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

ACTIF	Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013			01/01/2012 au 31/12/2012
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	7 684.97	7 684.97		
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	18 823.55	18 823.55		1 047.33
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	30.50		30.50	30.50
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	26 539.02	26 508.52	30.50	1 077.83
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	120 803.52		120 803.52	77 439.09
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	138 138.61		138 138.61	104 048.36
Charges constatées d'avance (3)	944.46		944.46	912.97
TOTAL (III)	259 886.59		259 886.59	182 400.42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	286 425.61	26 508.52	259 917.09	183 478.25
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN PASSIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	89 325.75	72 934.33
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	27 889.99	16 391.42
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	117 215.74	89 325.75
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	90 000.00	42 000.00
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	90 000.00	42 000.00
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 063.07	7 246.46
Dettes fiscales et sociales	43 057.10	40 508.59
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 581.18	2 270.89
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		2 126.56
TOTAL (V)	52 701.35	52 152.50
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	259 917.09	183 478.25
	52 701.35	
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	9 067.90	1 512.50
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	365 385.77	307 633.43
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	9 413.12	
Cotisations	4 050.00	4 050.00
Autres produits (hors cotisations)	23.98	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	387 940.77	313 195.93
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	125 166.51	111 659.31
Impôts, taxes et versements assimilés	9 008.35	8 045.89
Salaires et traitements	129 377.19	125 078.78
Charges sociales	49 854.23	46 779.04
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 047.33	4 707.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		7 000.00
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 000.00	0.01
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	315 453.61	303 270.56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	72 487.16	9 925.37
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 261.77	2 679.33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	14.50	0.55
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 276.27	2 679.88
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		2.81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		2.81
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 276.27	2 677.07



8150 - ASSOCIATION 2 I.D.H.P.
COMPTE DE RÉSULTAT

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 126.56	2 447.75
Sur opérations en capital		420.31
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 126.56	2 868.06
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 079.08
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 079.08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2 126.56	1 788.98
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	75 889.99	14 391.42
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	42 000.00	37 000.00
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	90 000.00	35 000.00
TOTAL DES PRODUITS	433 343.60	355 743.87
TOTAL DES CHARGES	405 453.61	339 352.45
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	27 889.99	16 391.42
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	8 168.90	25 628.10
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	8 168.90	25 628.10
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	8 168.90	25 628.10
TOTAL CHARGES	8 168.90	25 628.10
TOTAL	27 889.99	16 391.42
* Y compris :		
<i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de</i>		
	2 126.56	1 788.98



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 259 917.09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 27 889.99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Les comptes annuels ont été établis par le Président.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés



dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau	2 à 3 ans
- Matériel informatique	2 à 3 ans
- Mobiliers	5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	7 685		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
Autres immos corporelles				
Instal. générale, agencés & aménagés divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info., mobilier		18 824		
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	18 824		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		31	
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	31		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		26 539		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			7 685	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
Autres immos corporelles					
Ins. gal. agen. amé. div.					
Matériel de transport					
Mat.bureau, info., mob.				18 824	
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III			18 824	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			31	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			31	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				26 539	



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLESCERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		7 685			7 685
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	17 776	1 047		18 824
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		17 776	1 047		18 824
TOTAL GENERAL		25 461	1 047		26 509

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	42 000	90 000	42 000	90 000	
TOTAL II		42 000	90 000	42 000	90 000
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	7 000		7 000		
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		7 000		7 000	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		49 000	90 000	49 000	90 000
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation			7 000	
	- financières				
	- exceptionnelles		90 000	42 000	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	113 900	113 900	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	6 904	6 904		
Charges constatées d'avance	944	944		
TOTAUX		121 748	121 748	
Renvois (1) (2)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	944
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	944

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	120 804
Disponibilités	
TOTAL	120 804



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	72 934.33	16 391.42		89 325.75
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	16 391.42		16 391.42	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	89 325.75	16 391.42	16 391.42	89 325.75



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	C	D=A-B+C
PALESTINE V		2012	12 000.00	12 000.00	12 000.00		
UNIVERSITE DE LA PAIX 2013		2012	11 000.00	11 000.00	11 000.00		
MACEDOINE II		2012	9 000.00	9 000.00	9 000.00		
MANITOBA		2012	3 000.00	3 000.00	3 000.00		
BIELORUSSIE		2012	4 000.00	4 000.00	4 000.00		
TAMATAVE		2012	3 000.00	3 000.00	3 000.00		
REGION BRETAGNE 2013-2014		2013	33 500.00			23 000.00	23 000.00
MADAGASCAR 2014		2013	11 000.00			10 000.00	10 000.00
MAURITANIE PLAIDOIRIE		2013	12 642.00			10 000.00	10 000.00
FORMATION HRE 2014		2013	12 000.00			12 000.00	12 000.00
FORMATION AVOCATS 2014		2013	3 000.00			3 000.00	3 000.00
PALESTINE VI 2014		2013	15 000.00			15 000.00	15 000.00
UNIVERSITE DE LA PAIX 2014		2013	15 000.00			15 000.00	15 000.00
MACEDOINE		2013	2 000.00			2 000.00	2 000.00
	TOTAL		146 142.00	42 000.00	42 000.00	90 000.00	90 000.00

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Détail de la valorisation du bénévolat :

Mission forum de Nantes : 585.90 euros

Mission Concours de plaidoiries en Palestine : 3588.00 euros

Mission Prisons Argentan : 280.00 euros

Mission Université de la Paix 2013 : 3715.00 euros.

Total bénévolat exercice 2013 : 8168.90 euros



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		7 063	7 063		
Personnel & comptes rattachés		14 008	14 008		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		27 300	27 300		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée					
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		1 749	1 749		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 581	2 581		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		52 701	52 701		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 063
Dettes fiscales et sociales	21 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	28 177



INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX
Maison des Quatrans
25 rue de Geôle
14000 CAEN

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.612-5
DU CODE DE COMMERCE

Exercice clos le 31 décembre 2013

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R612.6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612.5 du Code de commerce.

Fait à Caen, le 5 juin 2014
Le commissaire aux comptes :
Claire FOURNIER

